

Le Conservé EAU



En route vers la cinquième édition!

La collaboration entre le monde municipale et celui de l'environnement dans la protection du patrimoine naturel québécois se poursuit en 2015. La soirée de reconnaissance Villes et villages à la Rescouste permet de valoriser la participation des instances municipales dans des projets de rétablissement d'espèces en péril au Québec et de souligner les partenariats gagnants avec les organismes de conservation. Cet évènement attendu aura lieu le 20 mars 2015.

Vous vous êtes impliqués pour la protection de l'environnement et vous voulez exposer votre projet afin d'être reconnu par vos pairs. Inscrivez-le à cet évènement de reconnaissance! La date limite pour soumettre une candidature est le 19 décembre 2014.

L'inscription est simple! Vous n'avez qu'à remplir le formulaire correspondant sur le site Internet de la CARA puis l'envoyez par courriel à :

francine.trepanier@cara.qc.ca.

Bonne chance à tous!

Dans cette édition

Villes et villages à la rescousse__ 1

Combattez le vert par le vert __ 2

Revégétalisation au Lac Bleu __ 3

Revégétalisation au Lac Siesta __ 4

Revégétalisation au Lac Noir __ 5

Connaissez-vous votre empreinte écologique _____ 6

Moyens pour réduire son empreinte écologique _____ 7

Les écosystèmes forestiers exceptionnels _____ 8

ABONNEMENT AU BULLETIN

Recevez le bulletin Conserv'EAU par courriel à tous les 3 mois. Pour vous abonner, il vous suffit d'envoyer un courriel à milieu.aquatique@cara.qc.ca.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Environnement Canada

Environnement Canada



Fondation de la faune du Québec

Ce bulletin est réalisé par



PRATIQUES DE GESTION RESPONSABLE D'ÉVÈNEMENTS CERTIFIÉES PAR LE

Organisme de bassin versant

Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption

100, rue Fabre, Joliette (Qc) J6E 9E3

(450) 755-1651 • (450) 755-1653 • info@cara.qc.ca • www.cara.qc.ca

Combattez le vert par le vert

Des nouvelles du projet !

En début de saison, l'Organisme de bassin versant CARA (OBV CARA) annonçait fièrement qu'elle figurait parmi les six organismes canadiens qui recevraient une subvention de 50 000 \$ dans le cadre du programme *Alimenter le Changement* de Shell Canada. Cette subvention permet de supporter le projet *Combattez le vert par le vert*, dont le principal objectif est la revégétalisation des rives de lacs ayant été touchés de manière récurrente par des algues bleu-vert. Le projet s'échelonne sur une période de deux ans, pour un total de dix rives à revégétaliser. La première phase de ce projet, maintenant complétée, ciblait les lacs Bleu, Siesta et Noir. Plus de 600 végétaux indigènes ont été mis en terre cette année et près de 1 500 le seront en 2015!

Les critères de sélection des lacs à revégétaliser se sont basés sur les antécédents du lac, à savoir si ce dernier avait connu des épisodes de floraison d'algues bleu-vert et que celles-ci avaient été déclarées au gouvernement du Québec. Quant aux choix de la rive à revégétaliser, la priorité était accordée avant tout aux terrains municipaux. Dans l'optique qu'aucun de ces terrains n'était disponible, les rives en terrains privés étaient ciblées. Pour être éligible, le citoyen propriétaire devait s'engager auprès de la CARA à maintenir sa rive naturelle, à permettre les visites de suivi et l'implantation d'une affiche promotionnelle ainsi qu'à donner accès à sa propriété aux citoyens riverains lors de la conférence et de la plantation. Dans le cas où plusieurs rives répondaient à ces critères, un tirage au sort était effectué pour déterminer le candidat.

Le déroulement des activités de revégétalisation des trois rives est présenté dans les pages qui suivent.



Lac Bleu avant revégétalisation



Lac Noir avant revégétalisation



Lac Siesta avant revégétalisation



Revégétalisation au Lac Bleu

Dans le cadre de son projet *Combattez le vert par le vert*, la CARA a réalisé sa première revégétalisation au Lac Bleu situé à Saint-Hippolyte. La plantation a eu lieu sur le terrain du Domaine du Lac Bleu, lequel est un organisme sans but lucratif qui œuvre principalement à offrir des vacances de qualité à des familles à faible revenus. Parmi les cinq thèmes de bandes riveraines modèles, la thématique *Le Garde-manger* a été choisi afin d'offrir au Domaine du Lac Bleu de petits fruits comestibles dont les vacanciers pourront se régaler. De ce nombre, on compte les bleuets, les framboises et les fruits de la viorne trilobée.



Les activités reliées à la revégétalisation ont débuté le 15 août 2014 par la réception des végétaux. Au total, 230 plants ont été commandés et près de 200 d'entre eux ont été disposés sur une portion de la rive de la propriété afin d'orienter et de faciliter l'activité de plantation du lendemain. La bande de revégétalisation est d'une largeur de 20 mètres puis s'étend jusqu'à 10 mètres de profondeur, ce qui permet de rendre la rive conforme à la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*.



Lors de l'atelier-conférence, qui a eu lieu le lendemain, des informations concernant les bienfaits et l'utilité d'une bande riveraine ont été transmis aux participants. Malgré la météo peu favorable, les citoyens ont participé avec enthousiasme à la plantation. Pour les remercier de leur implication, des plants leur ont été offerts afin qu'ils puissent à leur tour végétaliser leur rive. Un suivi de la revégétalisation sera réalisé au printemps 2015. La CARA souhaite remercier monsieur Laurent Alquier, directeur du Domaine du Lac Bleu, pour avoir accepté de participer au projet de revégétalisation.

LA THÉMATIQUE LE GARDE-MANGER

Pour la thématique *Le Garde-manger*, les végétaux ont été choisis en fonction de leur comestibilité ou de leurs diverses propriétés pharmaceutiques. Ces plants permettront également aux citoyens de profiter pleinement de leur rive tout en découvrant de nouvelles saveurs originaires du Québec. Ces fleurs pourront également être visitées par une multitude d'espèces animales, entre autres, les papillons, les oiseaux et les petits mammifères. La diversité végétale est essentielle pour le maintien de l'équilibre des écosystèmes riverains.



Bleuets à feuilles étroites



Asclépiade commune



Viorne trilobée



LA THÉMATIQUE LA PARFAITE VISION

Pour la thématique *La Parfaite vision*, les végétaux ont été choisis en fonction de leur hauteur à maturité (généralement moins de deux mètres) et de leur floraison ou feuillage attrayant. Ces plants permettront également aux riverains de profiter pleinement de la vue, non seulement sur leur lac, mais aussi sur leur rive verdoyante et fleurie. Ces fleurs pourront également être visitées par une multitude d'espèces animales, telles que les papillons, les oiseaux, les abeilles, etc. Ces dernières sont des pollinisateurs essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes et sont malheureusement en déclin.



Eupatoire maculée



Iris versicolore



Cornouiller à feuilles alternes

La deuxième revégétalisation ayant été effectuée pendant l'été 2014 s'est déroulée sur une propriété privée du Lac Siesta à Saint-Calixte. Pour cette rive, la thématique *La Parfaite vision* a été choisie. Cette bande riveraine modèle contribuera à embellir le paysage par ces nombreuses fleurs, tout en remplissant les fonctions écologiques qu'on lui connaît, telles que la diminution de l'apport en nutriments et contaminants provenant des eaux de ruissellement.

La plantation a eu lieu le 23 août 2014 et plus d'une vingtaine de résidents y ont participé. Les citoyens ont démontré beaucoup d'intérêt quant à la mise en place de la bande riveraine et aux espèces de végétaux pouvant être utilisés en milieux riverains. L'équipe de la CARA était sur place pour répondre aux questions des participants. La CARA souhaite souligner l'implication de la municipalité dans ce projet et remercier madame Colette Bertrand et monsieur Yves Collin, propriétaires du terrain, pour avoir accepté de participer au projet *Combattez le vert par le vert*.



Le nombre de plants commandés pour ce projet était de 211. Moins de 200 végétaux ont été plantés selon le plan d'aménagement de la thématique *La Parfaite vision* alors que les plants restants ont été distribués aux citoyens ayant contribué à la plantation pour les remercier de leur précieuse aide. Un suivi de la revégétalisation sera réalisé au printemps 2015.



Revégétalisation au Lac Noir

L'aménagement d'une bande riveraine au Lac Noir à Saint-Jean-de-Matha le 6 septembre dernier a été la troisième et dernière revégétalisation pour l'année 2014 dans le cadre du projet *Combattez le vert par le vert*. La thématique *Le Bouclier faunique* a été choisie pour cette rive. Certaines modifications ont dû être apportées au plan d'aménagement initial pour répondre aux besoins des propriétaires. Comme un muret de béton était déjà présent dans la bande riveraine, les travaux de plantation ont débuté à cette hauteur et se sont poursuivis jusqu'à trois mètres de profondeur, ce qui ne répond pas totalement aux critères d'une bande riveraine efficace selon la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Toutefois, une volonté d'agir a été perçue chez les propriétaires et les citoyens rencontrés lors de l'atelier-conférence. Cela constitue un pas dans la bonne direction vers un lac en santé.



Il a d'ailleurs été souligné lors de la conférence qu'il est possible d'aménager sa bande riveraine étape par étape, puisqu'un tel aménagement est coûteux. Les citoyens se sont informés auprès des employés de la CARA quant aux différentes démarches possibles pour revégétaliser leur rive et les espèces de plantes pouvant être utilisées. Suite à la conférence, les participants ont été invités à planter et des plants leur ont été offerts afin que ces derniers puissent améliorer l'état de leur bande riveraine. Au total, 195 plants ont été commandés pour cette rive.



La CARA souhaite remercier monsieur et madame Pierre et Murielle Ricard pour avoir accepté de participer au projet *Combattez le vert par le vert* puis d'avoir accueilli les résidents riverains sur leur propriété.

LA THÉMATIQUE LE BOUCLIER FAUNIQUE

Pour la thématique *Le Bouclier faunique*, les végétaux ont été choisis en fonction des habitats et des sources d'alimentation qu'ils peuvent fournir à la faune. Les bandes riveraines sont importantes pour un grand nombre d'animaux, particulièrement pour les espèces dépendantes des milieux terrestres et aquatiques, telles que les grenouilles, les reptiles, les oiseaux de rivage et les petits mammifères. Lorsqu'ils sont composés majoritairement d'aulnes rugueux, ces milieux favorisent, entre autres, la survie de la tortue des bois, reptile désigné vulnérable au Québec. Les plantes produisant des petits fruits peuvent être consommées par cette espèce, mais également par les oiseaux, dont la paruline jaune et le viréo mélodieux.



Myrique baumier



Aulne rugueux



Saule

Connaissez-vous votre empreinte écologique?



Vous êtes-vous déjà demandé ce que votre niveau de consommation représentait comme charge pour la planète? Saviez-vous que chaque petit geste posé au quotidien à un impact sur les ressources mondiales? Que ce soit par l'usage de votre voiture pour vous rendre au travail, vos achats divers, vos surplus de nourriture finissant au rebut ou même par le nombre de fois que vous tirez la chasse d'eau, tous ces gestes réduisent de jour en jour la quantité de ressources naturelles disponibles. Au Québec, comme dans toute autre société industrialisée, il peut être difficile d'imaginer les impacts que peut avoir notre consommation sur l'ensemble des ressources de la planète. En effet, vivre dans une société où tout est accessible rapidement et à volonté, bon nombre de citoyens ne s'attardent pas à ces détails qui, pourtant, sont à la base de notre survie. Si tous les citoyens du monde vivaient comme un québécois moderne, la planète pourrait-elle le supporter? La réponse est non.

Vous possédez la fibre environnementale? Mais êtes-vous conscient de votre consommation? Voici deux sites Internet qui permettront de vous situer dans vos objectifs de consommation responsable. Et ceux et celles qui ont moins le cœur vert, ces questionnaires pourraient bien vous ouvrir les yeux sur l'urgence de la situation que vit notre belle planète.

Le premier site Internet proposé, *Ecological Footprint*, est dédié aux citoyens adultes provenant de différents pays du monde. Le questionnaire présenté, *Votre empreinte écologique*, est un outil simple et rapide d'utilisation. À chacune des questions posées, un encadré présentant la meilleure option et les raisons accordées à cette dernière est accessible. Ainsi, il vous sera possible de viser les bons objectifs pour améliorer la consommation de votre foyer. À la fin du questionnaire, vous aurez votre résultat en nombre de planètes Terre nécessaire si tous les habitants du monde vivaient comme vous. De plus, un graphique exposant vos moyennes de consommation en carbone, en alimentation, en logement et en biens et services, en comparaison avec la moyenne du pays, est présenté. Attention vous pourriez bien être surpris du résultat! Petit bémol, les moyens pour réduire votre consommation sont toutefois en anglais. <http://myfootprint.org/fr/>

Le second site Internet proposé est celui du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Bien que le questionnaire cible spécifiquement les enfants et adolescents québécois, l'exercice est tout de même formateur pour les adultes. Le résultat de votre consommation est présenté en termes de terrains équivalents et en nombre de planètes Terre nécessaire si tous les habitants du monde vivaient comme vous.

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/jeunesse/jeux/questionnaires/empreinte/questionnaire.htm>

Prêtez-vous au jeu! Qui sait, vos habitudes de vie pourraient changer!

Si tous les habitants de la Terre consommaient comme un canadien moyen, il faudrait 4 planètes pour subvenir à nos besoins...



Moyens pour réduire son empreinte écologique



Qu'est-ce qu'une empreinte écologique?

Le terme « empreinte écologique » désigne la pression exercée par l'humain sur la nature pour répondre à ses besoins. Autrement dit, elle mesure l'espace de terrains bioproductifs nécessaire pour nourrir, habiller, divertir et héberger un individu et l'espace nécessaire pour absorber ses déchets (WWF, *ibid.*). Il va sans dire que l'empreinte écologique d'un habitant va différer en fonction de son milieu de vie et de sa nationalité. À titre d'exemple, il a été estimé que si tous les citoyens du monde vivaient comme un Américain moyen, la population mondiale aurait besoin de cinq planètes Terre pour combler ses besoins, ce qui signifie que les ressources mondiales ne suffiraient pas et que le monde frapperait un mur (WWF, *ibid.*).

La médiatisation des changements climatiques, de même que les phénomènes qui en découlent, ont mis de l'avant l'urgence d'agir pour améliorer la santé de notre planète par nos choix de consommation. Chaque être humain laisse son empreinte écologique à l'humanité, et c'est cette dernière qui devra la supporter au fil du temps.

Quels moyens à appliquer pour réduire son empreinte écologique

La Fondation David Suzuki met l'emphase sur quatre volets pour réduire son empreinte personnelle. Ces volets sont :

- ✓ **Transport** : Optez pour le transport en commun, la bicyclette ou la marche. Privilégier le covoiturage lors de vos longs déplacements. Si vous vous achetez une voiture, choisissez une voiture à haut rendement énergétique;
- ✓ **Énergie** : Isolez bien votre résidence et choisissez des appareils ménagers de type *EnergyStar*. Éteignez toujours la lumière en quittant une pièce, ne laissez pas en veille votre ordinateur et débranchez les appareils électroniques lorsque leur usage est terminé. Réunissez vos appareils sur un même bloc d'alimentation;
- ✓ **Nourriture** : Privilégiez les aliments biologiques et locaux lors de vos achats, et dans un second temps, les aliments locaux, lorsque la première option n'est pas accessible. Au Québec, il est difficile d'être local pendant la saison froide, alors agencez le plus possible la composition de vos repas selon les saisons;
- ✓ **Passez le mot** : La Fondation David Suzuki préconise l'expression des valeurs environnementales au sein des communautés. Ainsi, en partageant ses valeurs, d'autres individus s'y joindront.

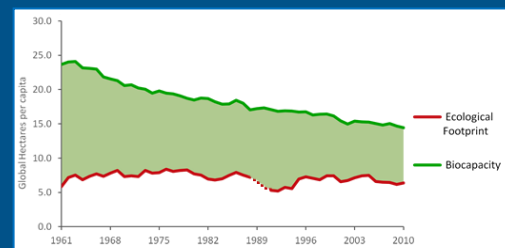
Fondation David Suzuki (*ibid.*). Quatre façons de réduire votre empreinte carbone. *In* Ce que vous pouvez faire, Fondation David Suzuki. <http://www.davidsuzuki.org/fr/ce-que-vous-pouvez-faire/reduisez-votre-empreinte-carbone/quatre-facons-de-reduire-votre-empreinte-carbone-1/> (Page consultée le 25 août 2014).

World Wildlife Fund (WWF) (*ibid.*). Qu'est-ce que l'empreinte écologique? *In* Modes de vie durable, World Wildlife Fund. http://wwf.panda.org/fr/wwf_action_themes/modes_de_vie_durable/empreinte_ecologique/ (Page consultée le 25 août 2014).

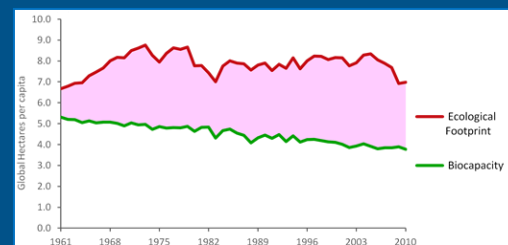
Global Footprint Network (GFN) (2014). Empreinte des Nations. *In* L'essentiel, Global Footprint Network. http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/footprint_for_nations/ (Page consultée le 25 août 2014).

L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE CANADIENNE

Selon le site Internet *Global Footprint Network* (GFN), le Canada possède une biocapacité grandement supérieure à l'empreinte écologique produite par ses habitants. Toutefois, il ne faut pas se féliciter trop vite. Le Canada est un grand pays où les ressources nordiques débutent tranquillement à se faire exploiter. De plus, on observe une diminution progressive de la biocapacité du pays année après année, ce qui laisse présager le pire. Il faut tout de même préciser que la situation du Canada est moins inquiétante que celle de son voisin. Toujours selon le GFN, les Américains ont une empreinte écologique qui dépasse largement la biocapacité de leur pays, et ce, depuis bien avant les années 1960.



Empreinte écologique versus biocapacité du Canada (GFN, 2014)



Empreinte écologique versus biocapacité des États-Unis (GFN, 2014)

LES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS

Qu'est-ce qu'un écosystème forestier exceptionnel?

Les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) réfèrent à des forêts rares, à des forêts anciennes et à celles étant des refuges pour espèces menacées ou vulnérables.

Selon le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), les forêts rares correspondent à « des écosystèmes forestiers qui occupent un nombre restreint de sites et couvrent une superficie réduite ». La rareté de ces écosystèmes est évaluée autant sur l'ensemble de la province québécoise qu'à plus petite échelle. Les forêts anciennes constituent, quant à elles, des « peuplements qui n'ont pas été modifiés par l'Homme, qui n'ont subi aucune perturbation majeure récente et dans lesquels on trouve de très vieux arbres ». Il existe peu de ces forêts anciennes dans le Québec. La plupart d'entre elles qui se trouvaient au sud de la province ont été décimé par l'urbanisation alors qu'au nord, ce sont les infestations d'insectes qui ont réduit le nombre existants de ces forêts anciennes. Finalement, les forêts refuges « abritent une ou plusieurs espèces végétales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées » (MRN, 2001 et MFFP, 2013).

Comment protéger ces écosystèmes forestiers exceptionnels?

En 2001, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* afin de conférer le statut d'écosystème forestier exceptionnel à une forêt qui en présente les caractéristiques et du même coup, la protéger légalement contre toute activité susceptible de la modifier. Toutefois, cette loi ne s'applique pas en terrain privé, elle constitue seulement un modèle pour encadrer convenablement les pratiques qui s'y déroulent. Plus de la moitié des écosystèmes forestiers exceptionnels désignés se trouve en terrain privé, il est donc primordial de sensibiliser les propriétaires afin de les mener vers une conservation volontaire de ces écosystèmes (MFFP, 2013).

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) (2013). Les écosystèmes forestiers exceptionnels : éléments clé de la diversité biologique du Québec. In MFFP, Gouvernement du Québec. <https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-ecosystemes.jsp> (Page consultée le 9 septembre 2014).

Ministère des Ressources naturelle (MRN) (2001). Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec : Éléments clés de la diversité biologique. In Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Gouvernement du Québec. <https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/20013072.pdf> (Page consultée le 9 septembre 2014).

